

22. CESSION PARCELLE AP349

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 26 NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 19 NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 4 NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 23	L'an deux mille vingt-cinq, le lundi quinze septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi neuf septembre deux mille vingt-cinq
--	---

PRESENT(E)S : 19

Marc REGNOUX, Anne-claire ARGENSON, Pierre BARRAUD, Pauline BATTESTI, Sylvette CARTIER, Damien CHARLEUX, Sarah CHEVALLIER, Eric DUEZ, Adrien GIVERNAUD, Sylvie GRENIER Yves JAOUEN, Daniel JEAN, Dominique MAMET, Amandine MENUZZO, Jean-Luc MERCERON, Vincent OUSLATI, Yolande PANIAGUA, Matthieu PERONA, Françoise TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 4

Mireille AUGHEARD REPRESENTEE PAR Matthieu PERONA
Jean-Claude CAZALS REPRESENTE PAR Françoise TISSANDIER
Genevieve NICOLAS REPRESENTEE PAR Sylvette CARTIER
Murielle PANIAGUA REPRESENTEE PAR Marc REGNOUX

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 3

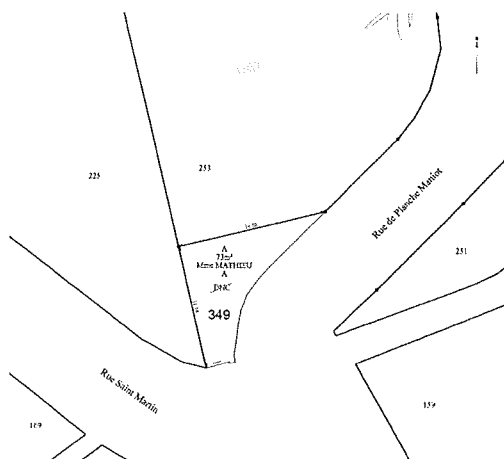
CYRILLE BEC
INGRID GIVRY
David GUASLARD

Secrétaire de séance : Eric DUEZ

A la suite, du bornage de la parcelle réalisé le 21 janvier 2025 par Monsieur Trefond de GEOVAL en présence des voisins directs, et de la désaffectation et au déclassement de la parcelle AP349 (délibération 25D02_DELIB_062_URBA_15 09 2025), la commune souhaite vendre la parcelle à Madame Mathieu, qui a fait part de son intention d'achat par courrier

Le prix de vente définitif de la parcelle est fixé comme suit :

Parcelle de 73 m², prix de vente 5€ du m² soit 365€ auxquels se rajoute le coût du bornage à charge de l'acquéreur soit 990€



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

A L'UNANIMITE

APPROUVE la cession de la parcelle AP349 au prix de 1355€ à Madame Mathieu et d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur Merceron par délégation à signer l'acte de vente et tous autres documents s'y afférents

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme.

À Mozac, le 15 septembre 2025
Le Maire,

MARC RÉGNOUX



Le secrétaire de séance,

ERIC DUEZ

